

LE RIZ,

OR BLANC DE L'AFRIQUE DE L'OUEST?

Le point de vue des producteurs



À L'ORIGINE, UNE CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE

La crise alimentaire mondiale de 2008 a bien évidemment également touché l'Afrique de l'ouest et l'une de ses filières phares : le riz. Cette crise a incité les États et les institutions régionales à mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la production et l'offre locales de riz.

Lors de cette crise, un certain nombre de grands pays producteurs, tels que la Thaïlande, l'Inde, le Pakistan et le Vietnam ont fortement limité leurs exportations; d'autres comme les Philippines et certains États arabes ont acheté massivement, entraînant une nette augmentation des prix dans la région: 200% au Sénégal ou encore 150% au Mali et au Bénin. En ville, des ménages se sont vus obligés de dépenser jusqu'au quart de leurs revenus pour le seul achat du riz.

Ces variations préoccupantes de prix ont été encouragées par l'expansion de la demande en Afrique de l'ouest, en lien avec l'évolution démographique globale, mais également avec un accroissement de la consommation moyenne annuelle de riz par habitant: 10 kilos en 1961, 26 kilos en 1981, 34 kilos en 2009, 53 kilos à l'horizon 2025. Cette augmentation est principalement expliquée par deux facteurs: l'urbanisation qui induit un changement des habitudes alimentaires et un renforcement de la classe moyenne avec un pouvoir d'achat plus important.

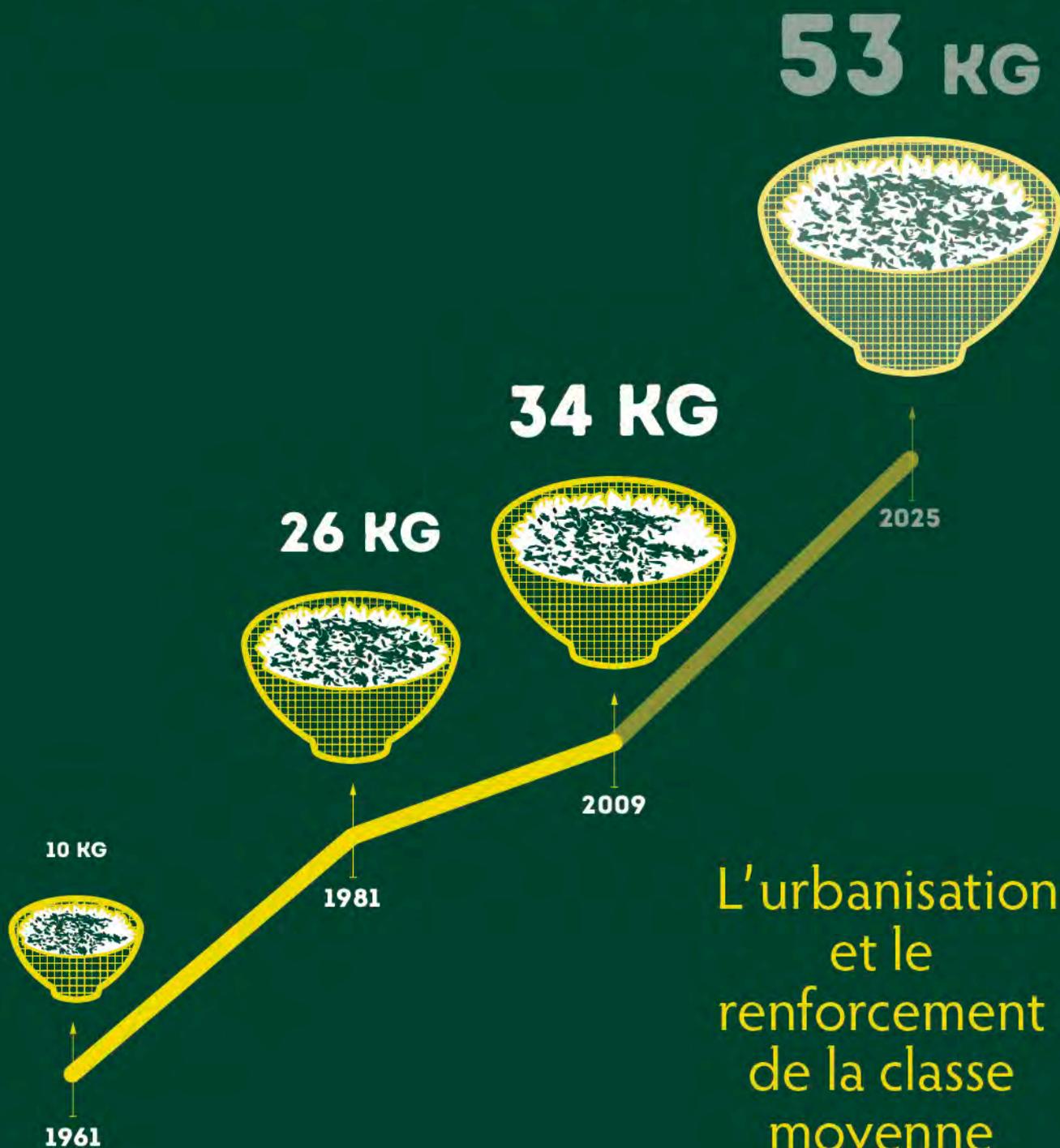
Les événements de l'année 2008 ont dès lors été à l'origine d'un certain nombre d'initiatives de la part des États et des organisations régionales, mais également de la part des organisations de producteurs elles-mêmes. Menées dans un premier temps dans une certaine urgence, elles se sont consolidées en mesures plus structurelles.

Cette édition vise à passer en revue les politiques régionales et nationales concernant la filière riz et à mettre en exergue un certain nombre de démarches des organisations de producteurs ayant contribué avec succès à rendre la production plus compétitive.

5 pays sont plus particulièrement présentés, ayant été appuyés dans le cadre d'un programme mené par plusieurs organisations avec un soutien européen: le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal.

Augmentation
des prix du
riz lors de la
crise :
200%
au Sénégal,
150% au Mali
et au Bénin.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE DE RIZ PAR HABITANT



L'urbanisation et le renforcement de la classe moyenne expliquent cette hausse.

DES CHOIX RÉALISÉS DANS L'URGENCE

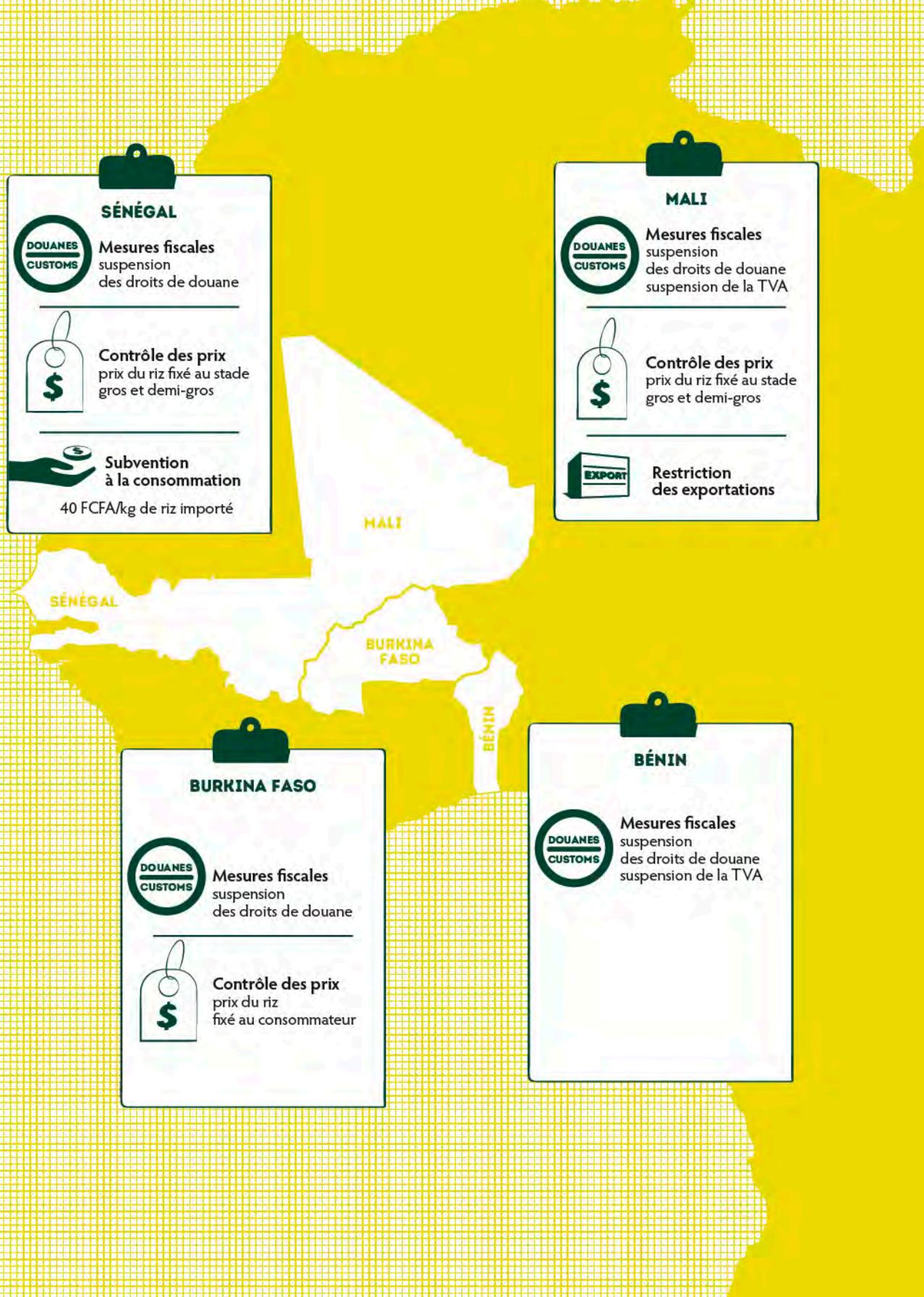
Les États ont dû faire face à un dilemme : quel arbitrage réaliser entre le fait d'assurer la sécurité alimentaire nationale ou régionale et le fait de protéger le pouvoir d'achat, surtout des populations urbaines ? Un choix politique complexe pour que les villes « restent calmes ».

Dans l'urgence, différentes mesures conjoncturelles ont ainsi été prises, avec un impact non négligeable sur les budgets des États concernés.

De manière générale, ces mesures se sont avérées coûteuses pour les États. À titre d'exemple, la réduction des taxes sur les produits alimentaires a représenté 0,8% du Produit Intérieur Brut de 2008 au Niger et au Sénégal. En outre, une mesure telle que la subvention à la consommation (Sénégal) s'est avérée mal ciblée car elle ne tenait pas compte du pouvoir d'achat de la population.



Au Sénégal,
la subvention
à la consommation
ne tenait pas
compte du
pouvoir d'achat
de la population.



SÉNÉGAL

**DOUANES
CUSTOMS** Mesures fiscales
suspension
des droits de douane

 **Contrôle des prix**
prix du riz fixé au stade
gros et demi-gros

 **Subvention
à la consommation**
40 FCFA/kg de riz importé

MALI

**DOUANES
CUSTOMS** Mesures fiscales
suspension
des droits de douane
suspension de la TVA

 **Contrôle des prix**
prix du riz fixé au stade
gros et demi-gros

 **Restriction
des exportations**

BURKINA FASO

**DOUANES
CUSTOMS** Mesures fiscales
suspension
des droits de douane

 **Contrôle des prix**
prix du riz
fixé au consommateur

BÉNIN

**DOUANES
CUSTOMS** Mesures fiscales
suspension
des droits de douane
suspension de la TVA

UN DÉFI RÉGIONAL AMBITIEUX

C'est la volonté d'apporter une réponse durable à la crise de 2008 qui a remis la préoccupation pour l'agriculture en haut des agendas politiques. Dans le cas précis du riz, la filière est affichée comme l'une des priorités incontournables des organisations régionales d'Afrique de l'ouest dans le cadre de leur politique agricole¹.

La Cedeao (Communauté Économique Des États d'Afrique de l'Ouest) a ainsi formulé un programme ambitieux, l'offensive régionale riz qui vise à produire 25 millions de tonnes de riz usiné à l'horizon 2025 pour couvrir l'ensemble des besoins régionaux projetés et supprimer ainsi les importations de riz, le plus souvent en provenance d'Asie, coûteuses pour la balance régionale des paiements. Entre 2012 et 2014, elles ont coûté plus de 1,7 milliards de dollars à l'Afrique de l'ouest qui importe encore 40% de sa consommation.

Ce programme couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la commercialisation, et joue également sur une forte activation du marché régional. Il présente l'avantage d'avoir été formulé de manière participative en associant les organisations socioprofessionnelles régionales et plusieurs partenaires techniques spécialisés comme le Hub Rural, Africa Rice et l'Ifpri².

L'Uemoa (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine) s'aligne sur le même objectif d'autosuffisance, avec un accent particulier sur la consolidation de l'organisation de la filière via la constitution des interprofessions et le développement de nouvelles infrastructures et aménagements avec maîtrise de l'eau dans les différents pays membres (1.000 hectares par pays), mais plus particulièrement au Mali, dans la zone de l'Office du Niger (11.000 hectares).

Cette politique agricole ambitieuse se heurte à des contradictions avec la politique commerciale régionale. En effet, dans le souci de continuer à assurer un approvisionnement sûr des villes dans l'attente d'une augmentation de la production régionale, les tarifs douaniers extérieurs favorisent le riz importé avec une bande tarifaire de 10% seulement. Dans un contexte où l'augmentation de la production ne couvre qu'une part de la croissance de la demande, la préoccupation est de ne pas impacter ainsi la consommation de populations vulnérables. Cette position ne rencontre pas l'assentiment des organisations de défense des intérêts des producteurs comme le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs d'Afrique de l'ouest (Roppa) qui plaident depuis plusieurs années pour un relèvement à 35% du tarif extérieur sur le riz.

L'Afrique
de l'ouest
importe
encore
40% de sa
consommation
de riz.

1 Au même titre que le maïs, le coton, l'élevage bovin et l'aviculture.

2 International Food Policy Research Institute.

PAYS MEMBRES DE LA CEDEAO ET DE L'UEMOA



Les tarifs douaniers
extérieurs favorisent
le riz importé
avec une bande
tarifaire de
10%
seulement.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE FORTE AVEC DES RÉSULTATS CONTRASTÉS

Dans un premier temps, la relance a surtout concerné des mesures moins complexes facilitant l'accès aux intrants par des subventions, ce qui pouvait poser question en termes de gouvernance des ressources. Il ressort en fait de l'analyse que ce sont les intermédiaires qui ont capté l'essentiel de ces appuis.

Plusieurs pays ont financé des mesures favorisant l'accès aux intrants pour les producteurs. Le Mali a joué un rôle précurseur avec l'initiative riz (dont le coût estimé est de 45 milliards de FCFA soit 62.602.000 Euros). L'initiative riz a permis d'augmenter à la fois les surfaces cultivées et les rendements. D'autres pays ont également favorisé l'accès aux intrants, comme le Bénin, le Burkina et le Sénégal.

Certes, il s'agit de diminuer la dépendance alimentaire de la région et des différents pays, mais l'approche choisie est productiviste et basée sur une intensification: outre des coûts élevés, la question de la durabilité de ce système reste posée: dépendance des fournisseurs des intrants, impact environnemental, ... L'utilisation de semences certifiées sélectionnées implique par exemple une utilisation plus importante d'engrais et d'herbicides.

Une deuxième étape a été marquée par une approche plus intégrale dans les différents pays: aménagements, intrants, post-production.

Les chiffres qui suivent ont été avancés par les organisations de producteurs lors d'un atelier de capitalisation d'un programme cofinancé par l'Union Européenne avec plusieurs ONG européennes (Veco, Glopolis et SOS Faim), le Comité Régional de Concertation des Organisations de Producteurs de Riz du Roppa et Amassa – Afrique Verte³.

De 2014 à 2016, les superficies emblavées ont augmenté: +21%. Mais il y a des différences significatives d'un pays à l'autre.

Parallèlement, la production de riz paddy a progressé au total de 34%, mais avec également des différences notables d'un pays à l'autre, en raison notamment de facteurs climatiques dans les cas où la proportion de riz pluvial est plus importante (surtout au Burkina Faso et au Bénin)

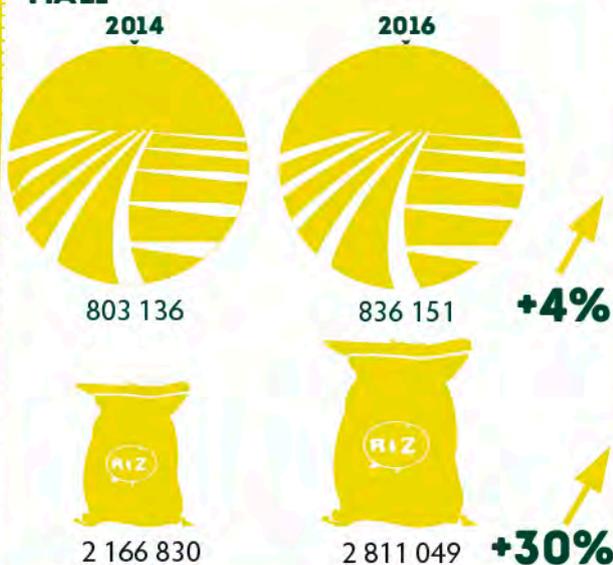
Du point de vue de la production, les performances du Sénégal et du Mali sont remarquables.

Reste la question de la durabilité de ce système: dépendance aux fournisseurs d'intrants, impact environnemental,

...

³ Le programme avait pour titre « Organisations paysannes comme acteurs clés dans une bonne gouvernance des filières rizicoles au niveau national et régional en Afrique de l'ouest ». Ce programme a concerné 5 pays: le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal.

MALI



LÉGENDE



BURKINA FASO



NIGER



BÉNIN



SÉNÉGAL



TOTAL



UNE COUVERTURE DES BESOINS ENCORE INSUFFISANTE PARTOUT⁴

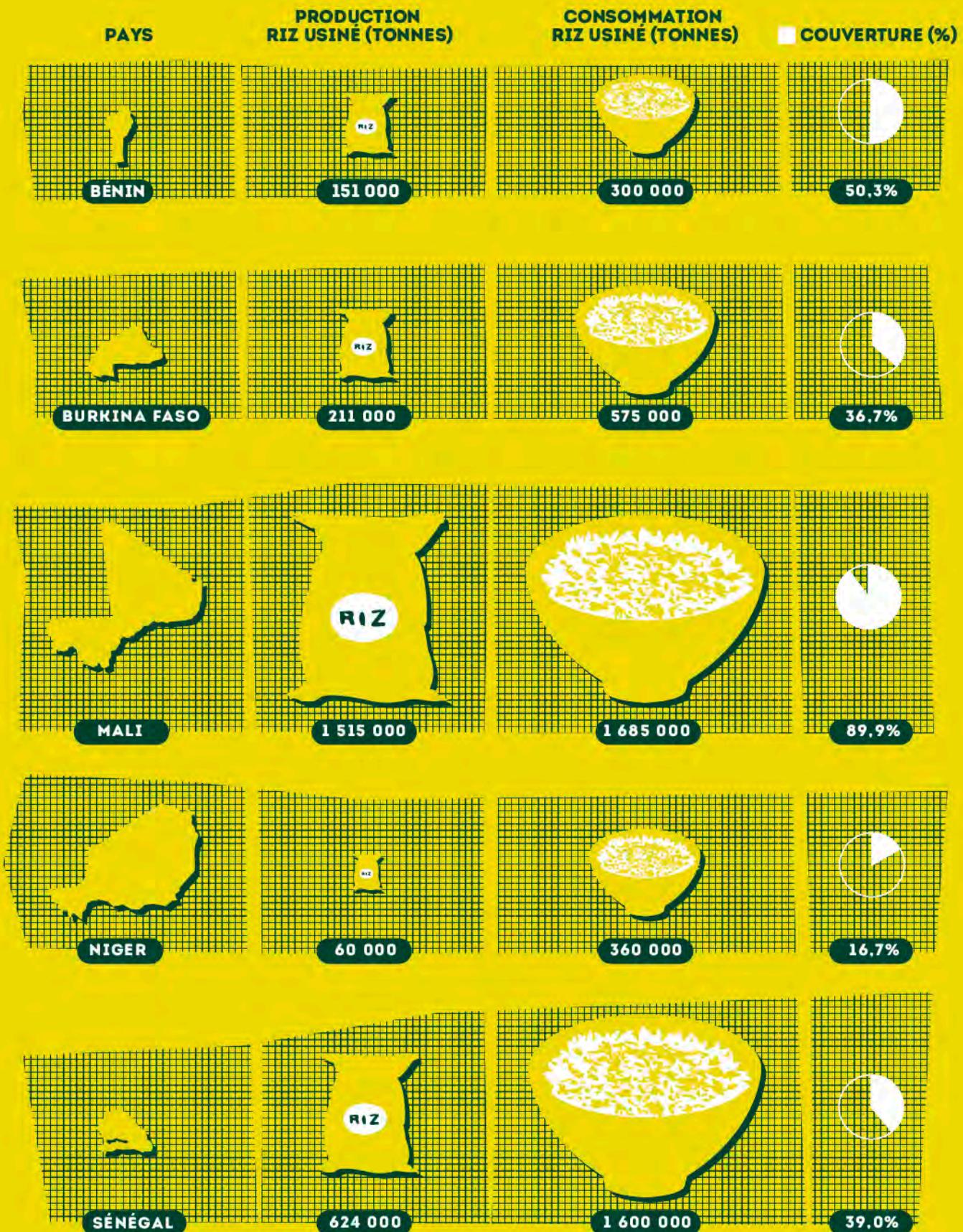
S'il y a bien une croissance de la production, les importations continuent à augmenter légèrement ou se stabilisent parce que la demande augmente aussi vite, voire plus vite que la production locale.

Et les importations de riz en Afrique de l'ouest pèsent lourd sur la balance commerciale: en moyenne, 1.703.000.000 \$ entre 2012 et 2014 (deuxième rang en importance d'un produit alimentaire, après le blé et la farine de blé). L'Afrique de l'ouest dépend encore pour environ 40% des importations, et ce malgré une production de riz paddy passée de 7,1 à 16,8 millions de tonnes entre 2000 et 2014 (source FAO dans The Economist).

L'Afrique de l'ouest reste la plus grande importatrice de riz au monde (20% des échanges mondiaux) malgré son potentiel de production.

4 Source: CILSS pour Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal; USDA pour le Bénin

LA COUVERTURE DES BESOINS



Source : CILSS pour Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal ; USDA pour le Bénin

LA PLACE CENTRALE DES OP

En tant qu'acteurs clés de la filière, les organisations de producteurs des différents pays ont mené pendant les trois dernières années un certain nombre d'actions visant à dynamiser la filière et à la renforcer. Ces bonnes pratiques ont fait l'objet d'un atelier réalisé en juillet 2017 au Burkina Faso, avec la perspective de leur mise à l'échelle, soit au niveau des politiques, soit au niveau du vécu des organisations elles-mêmes.

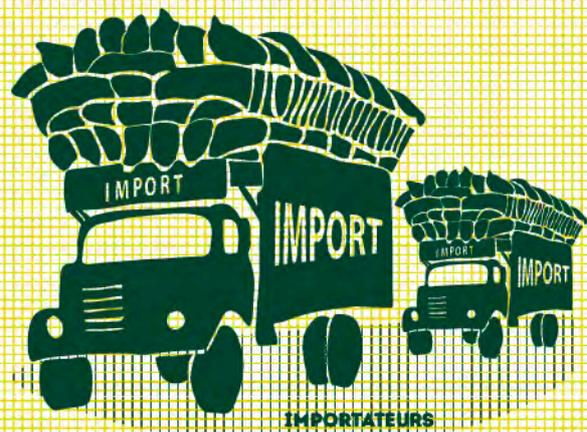
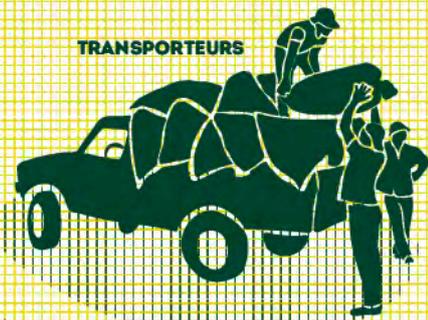
Dans les différents pays, les OP se sont affirmées comme des interlocuteurs fiables, avec une influence réelle grâce à leur travail de plaidoyer. Elles ont gagné en légitimité et crédibilité et fournissent, selon les cas, une panoplie de services à leurs membres: préfinancement de campagnes, achats groupés, formations, appui en gestion, ...

Avec des initiatives porteuses en termes de gouvernance:

Un processus de structuration de la filière par collèges d'acteurs (interprofessions) est présent dans l'ensemble des pays. Les contextes régional et nationaux y sont en effet largement favorables. Ce qu'il est important de noter, c'est que cette dynamique a chaque fois été portée par les organisations de producteurs qui exercent de fait un leadership sur l'interprofession auprès des autres parties prenantes: les transformateurs, les transporteurs, les commerçants, les importateurs, ... Les interprofessions sont appelées à être les interlocuteurs privilégiés au niveau de la politique nationale. Des questions restent ouvertes au niveau régional: une interprofession régionale basée sur les interprofessions nationales? ou plutôt des conseils de concertation régionaux par acteur (comme le Comité Régional de Concertation des Organisations de Producteurs de Riz - CRCOPR) qui forment une structure régionale?

Les pages qui suivent présentent différentes initiatives portées par les OP susceptibles d'un passage à l'échelle dans la région.





Les organisations de producteurs exercent un leadership sur l'interprofession auprès des autres parties prenantes.

LES ACHATS INSTITUTIONNELS

Plusieurs pays de la région ont institué ou favorisé des achats publics de produits locaux. Ces achats contribuent à réguler le marché. L'évolution des procédures d'achat du Programme Alimentaire Mondial (plus d'achats locaux) a largement contribué à cette évolution.

Le Niger a sans doute l'expérience la plus ancienne dans ce domaine : la fédération des coopératives de producteurs de riz (Fucopri) livre une bonne partie de la production à l'entreprise Rini (rizerie du Niger) qui à son tour alimente le stock de l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN). Ce système fonctionne relativement bien, le grand souci étant les délais de paiement par les entités étatiques.

Au Mali, la plate-forme nationale des producteurs de riz a obtenu une participation effective des OP aux achats institutionnels financés avec le concours de la Banque Islamique de Développement : une ligne de crédit de 11,2 milliards FCFA – soit 18 millions €.

En 2016, 15 contrats ont été signés, avec des livraisons de 4.666 tonnes d'une valeur de 1.461.175.000 FCFA (2.227.547 €). Plusieurs résultats ont été observés :

- | Le renforcement de la légitimité et de la crédibilité de la Plateforme Nationale des Producteurs de Riz auprès de ses membres et de l'Office des Produits Agricoles du Mali ;

- | L'augmentation du prix payé au producteur dans toutes les zones rizicoles (de 13 à 23%).

Il y a cependant un bémol : les coopératives de producteurs concernées n'ont pas toutes réussi à honorer la totalité du contrat. Mais on relèvera qu'on est dans un processus d'apprentissage et de professionnalisation.

Au Burkina Faso, la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire a réalisé des achats institutionnels (surtout pour les écoles, pour les prisons), en quantités relativement

faibles (une moyenne de 7.500 tonnes ces dernières années). Ces achats ont également eu un impact positif avéré sur les prix.

Même si ce sont des volumes qui restent relativement peu importants, les achats institutionnels (par des administrations, des écoles, des prisons, des hôpitaux, les stocks de sécurité de l'État, ...) constituent une opportunité réelle pour les producteurs de se familiariser avec les règles du marché : la qualité du produit est de rigueur ; il faut respecter des délais de livraison ; il faut développer une capacité de négociation, ... Par conséquent, un renforcement de la professionnalisation des OP est observé.

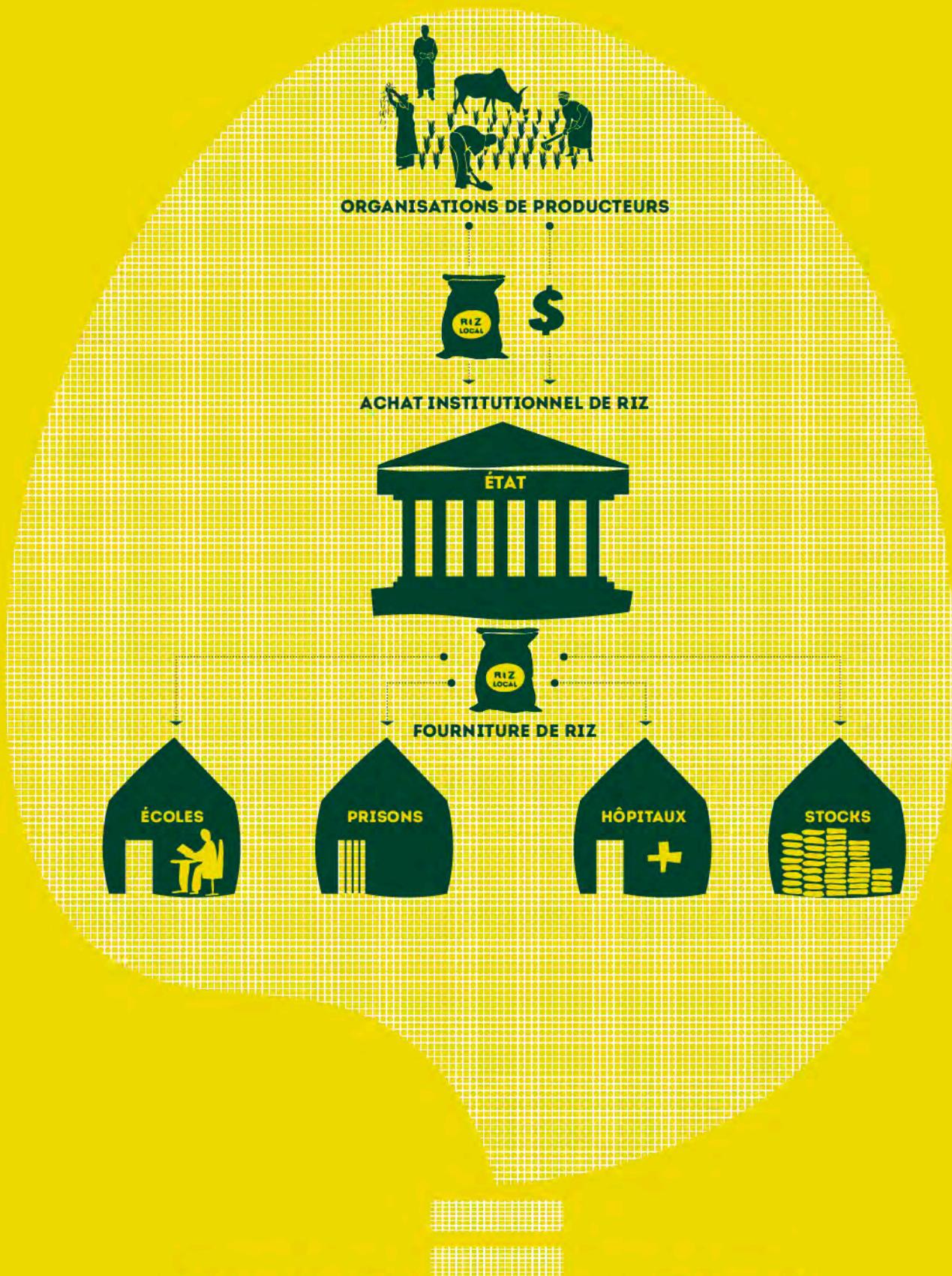
Les initiatives prises dans les différents pays ont ainsi abouti à un certain nombre de développements positifs :

- | Un renforcement de la considération de la population pour le riz produit localement ;

- | Une consolidation de la reconnaissance et de l'assise sociale des OP ;

- | La création de relations d'affaires avec des banques (souvent pour un crédit-pont en attente du règlement par l'État qui est souvent tardif) ;

- | Une influence positive pour le producteur sur le prix du marché local.



- > PLUS D'ESTIME DE LA POPULATION POUR LE RIZ PRODUIT LOCALEMENT,
 - > PLUS DE RESPECT POUR LES OP
- > CRÉATION DE RELATIONS D'AFFAIRES AVEC DES BANQUES
 - > PRIX DU RIZ LOCAL PLUS ÉLEVÉ,
 - > PLUS DE RIZ LOCAL CONSOMMÉ,

LE FINANCEMENT INTÉGRÉ

La fédération de producteurs de riz du bassin de l'Anambé (la Feproba) a mis en place un mécanisme intégré de financement de la filière en partenariat avec une société achetant sa production, la Sodefitec. La Sodefitec est contrôlée par le groupe français Geocoton (ex Dagrif).

La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) finance l'opération selon le modèle ci-contre.

En 2017, une ligne de crédit de près d'un million d'Euros à 7,5% par an a permis la fourniture de semences et d'engrais pour 5 500 hectares, avec la particularité que les transactions se font par « bons de livraison » et qu'il n'y a pas de circulation d'argent dans le système, ce qui constitue un facteur de sécurisation.

La première opération a été concluante et a permis de réaliser un bénéfice de 54.000.000 FCFA (82.322 Euros).

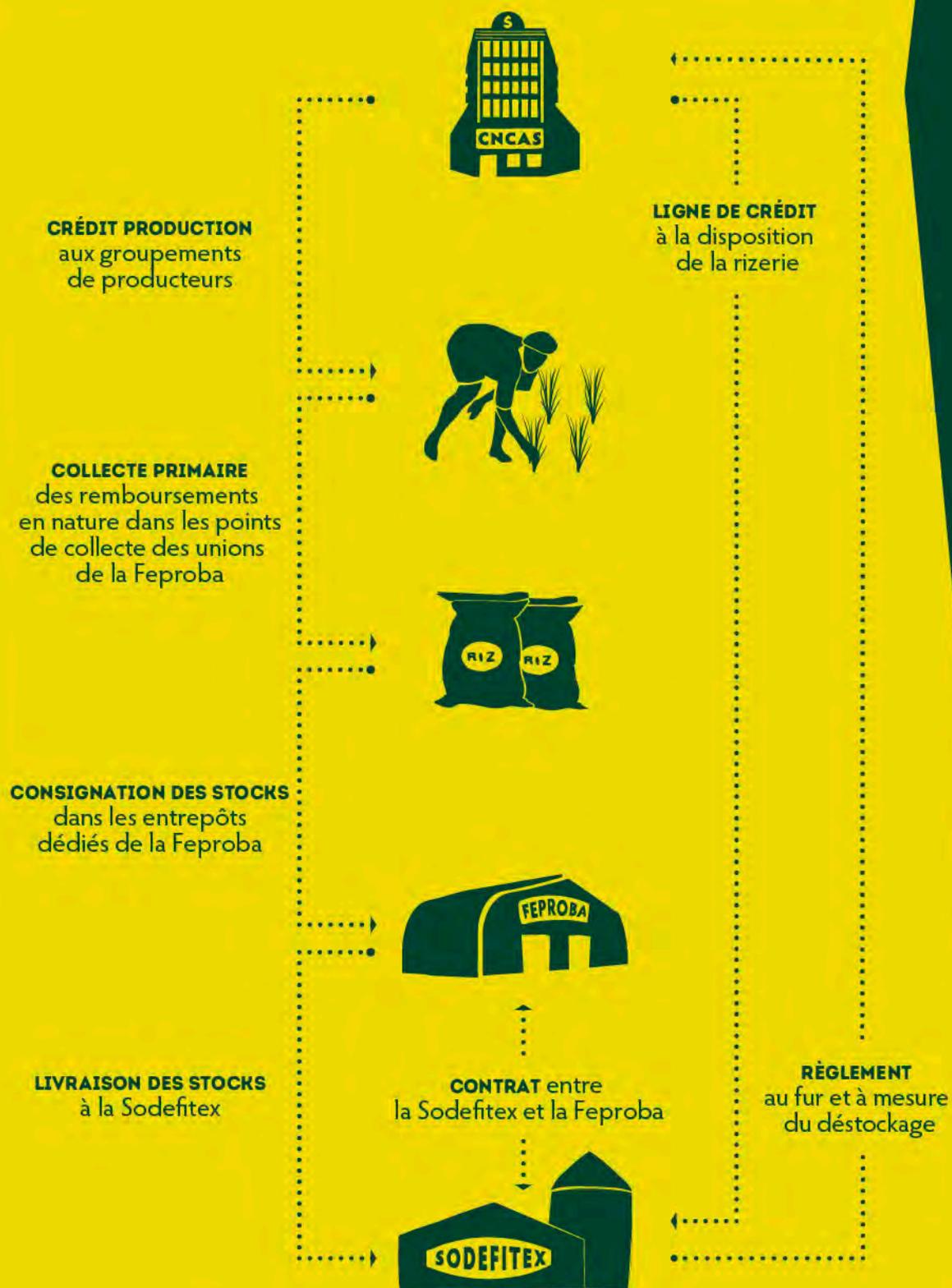
L'un des principaux enjeux reste toutefois la négociation satisfaisante du prix de vente du riz paddy produit, de façon à s'assurer que les producteurs respectent réellement leurs engagements. Dans ce cas, le prix fixé était de 135 FCFA le kilo et certains producteurs qui s'étaient engagés ont choisi de vendre à 150 FCFA à un commerçant.

Le bulletin de synthèse souveraineté alimentaire⁵ édité par Inter Réseaux et SOS Faim recense un autre exemple de partenariat entre producteurs et acteurs industriels :

Au Sénégal, avec l'appui du projet Croissance économique, des entreprises de transformation de riz telles que Vital agro-industries ont signé des contrats avec des réseaux de producteurs de riz-paddy sur la base d'une entente sur base de la qualité du paddy et sur le prix. Avec ces contrats, la CNCAS a octroyé un crédit de campagne aux producteurs, en s'assurant que les volumes à rembourser passent par les riziers.

De plus, une ligne de crédit spécifique de commercialisation domiciliée par l'État auprès de la CNCAS a permis aux riziers de disposer de moyens additionnels d'achats de paddy.

5 BDS n°23 - décembre 2016 - Politiques d'autosuffisance en riz en Afrique de l'ouest : quels acquis, quelles limites et quels débats ? <https://www.sosfaim.be/publication/politiques-dautosuffisance-en-riz-en-afrique-de-louest-quels-acquis-queles-limites-et-quels-debats/>



LA GESTION DES IMPORTATIONS ET LES MÉCANISMES DE PROTECTION

Comme on l'aura noté, le Sénégal est le pays qui a connu la progression la plus spectaculaire des surfaces cultivées et de sa production. La filière est soutenue politiquement au plus haut niveau de l'État. Le fait que les importations de riz représentaient 15% du déficit de la balance commerciale nationale et l'existence de stocks de riz invendus en 2014 ont suscité une initiative originale de régulation des importations, à l'image de ce que le pays avait déjà expérimenté pour d'autres produits comme l'oignon, la carotte ou la pomme de terre.

L'ensemble des acteurs de la filière ont signé en 2015 un protocole d'accord prévoyant une liaison entre les achats de riz local et les quotas d'importation en fonction d'une estimation mensuelle des besoins du marché à la consommation. Ce mécanisme a permis de booster la production nationale et de contrôler les importations. Les 11 principaux importateurs participent à cette démarche sous le contrôle de l'Agence de Régulation des Marchés du Sénégal.

Le principe consiste à indexer les importations de riz aux achats de riz local, en fonction des parts de marché des acteurs. Le dispositif a été encouragé financièrement de deux manières :

La mise en place d'un fonds de garantie de 3 milliards de FCFA (4.573.470 Euros) pour les riziers qui permet d'alléger les conditions du crédit de la CNCAS ;

La création d'un fonds de commercialisation de 5 milliards de FCFA (7.622.451 Euros) facilitant l'accès au financement des acteurs de la chaîne de valeur.

De 2015 à 2016, les importations sont ainsi pas-

sées de 1.159.000 tonnes à 891.000 tonnes représentant une économie de plus de 85 millions d'Euros au niveau de la balance commerciale⁶.

Malgré cette évolution positive, des difficultés persistent, en lien avec la configuration des unités de transformation : les unités artisanales de décorticage restent largement majoritaires et cela pose des problèmes de disponibilité de riz de qualité dans le temps et dans l'espace qui jouent en défaveur de l'appropriation par les consommateurs sénégalais.

De 2015 à 2016,
les importations sont passées
de **1.159.000 TONNES** à **891.000 TONNES**

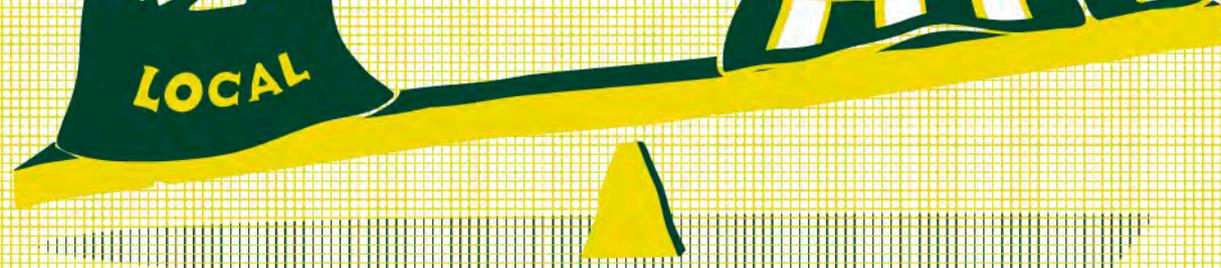
une **ÉCONOMIE**
de plus **DE 85 MILLIONS** d'Euros
au niveau de la balance commerciale

FONDS DE GARANTIE
de 3 milliards de FCFA pour les riziers

ALLÈGEMENT des conditions
DU CRÉDIT de la CNCAS

Création d'un **FONDS**
DE COMMERCIALISATION
de 5 milliards de FCFA

accès au **FINANCEMENT**



LA GESTION DE L'INFORMATION

Une circulation fluide des informations concernant la filière est un facteur clé de sa dynamisation. Au Burkina Faso, Afrique Verte a initié une plateforme digitale communautaire (Simagri – www.simagri.net) à laquelle l'interprofession riz a adhéré.

Les services offerts par Simagri sont disponibles via téléphones portables et smartphones :

- | Les prix des produits agricoles ;
- | Les offres de ventes et d'achat des produits agricoles ;
- | Les mises en lignes d'information et de document sur la Sécurité Alimentaire et les Systèmes d'Alerte précoce ;
- | Les alertes de prix/offres ;
- | Les outils de diffusion d'informations et de vulgarisation (par SMS Groupés).

Après un décollage relativement lent fin 2015, la plate-forme s'est développée et a déjà eu une action sur 20 marchés dans 17 villes différentes du Burkina. L'utilisation des outils digitaux est bénéfique aux organisations de producteurs mais il est important qu'elles en gardent le contrôle et donc la propriété, en veillant bien à ne pas dépendre des opérateurs de téléphonie mobile.

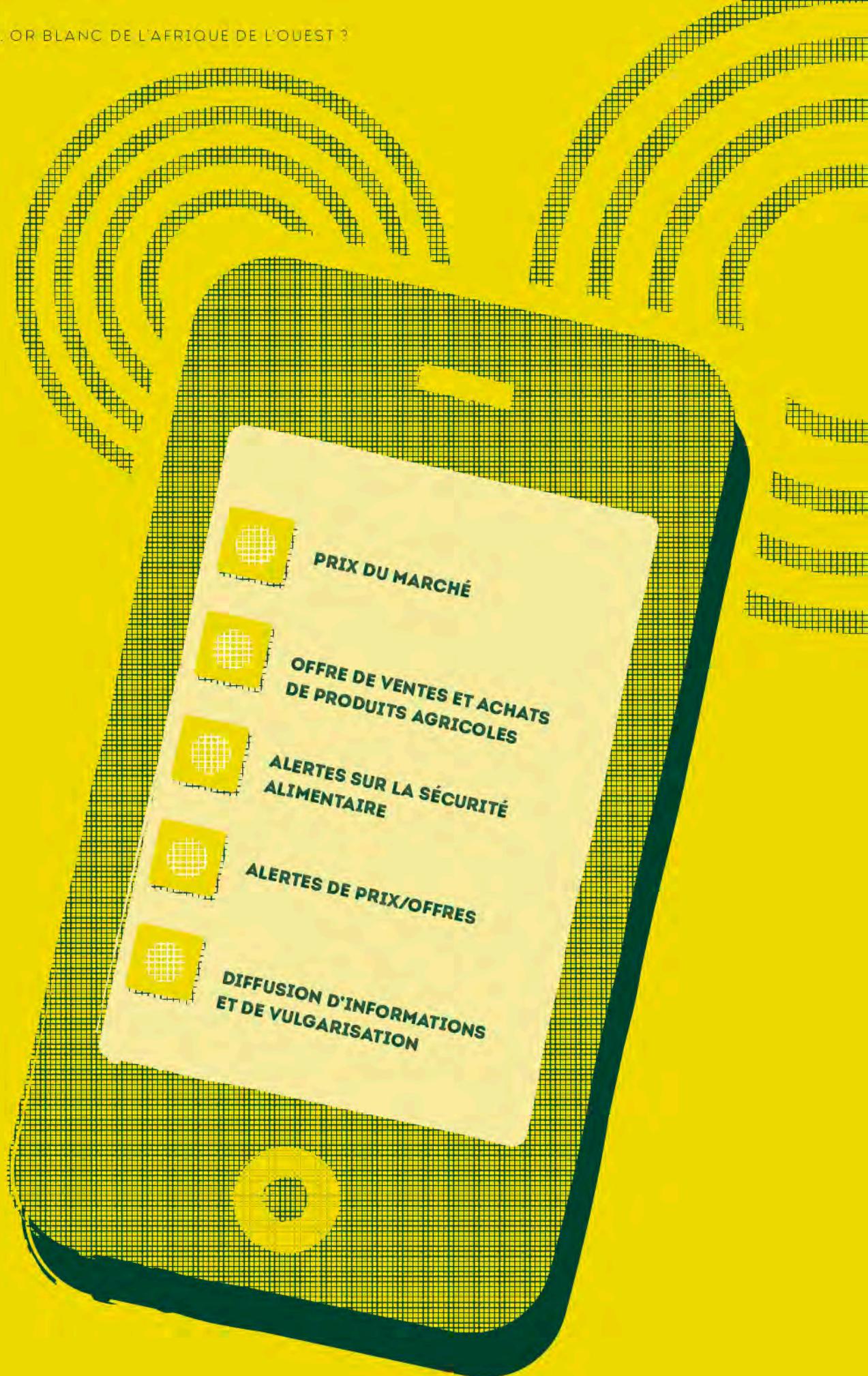
Les promoteurs envisagent déjà les étapes suivantes : la diffusion d'informations sur la météo et sur les facteurs de production. Une autre ambition de Simagri est de mettre l'ensemble des informations à disposition des utilisateurs en langues locales.

En lien avec cette démarche d'information de marché, l'organisation d'une bourse régionale sur le riz a également concouru au renforcement de la circulation de l'information, notamment sur l'offre disponible, sur les coûts de production dans les différents pays et par conséquent sur la comparaison de la compétitivité de la production dans les différents contextes.

De la même manière que les achats institutionnels, une telle bourse participe au renforcement de la capacité de négociation des OP et au développement de relations contractuelles. Un constat préoccupant y a néanmoins été réalisé : la première bourse régionale (mars 2016 à Ouagadougou) n'a donné lieu à aucune opération internationale. Des obstacles conséquents subsistent au niveau des frais d'approche et de transport ou encore de tracasseries aux frontières.

Initiées par Afrique Verte International au Mali, les bourses nationales ou régionales ont pour objectif de mettre en relation l'offre (zones excédentaires) et la demande (zones rurales déficitaires et zones urbaines). Elles comportent plusieurs phases.

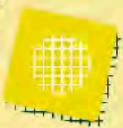
- | Information sur la campagne agricole et sur les prix ;
 - | Quantification de l'offre et de la demande ;
 - | Négociation ;
 - | Contractualisation ;
- Elles contribuent également à réguler et à stabiliser le marché.



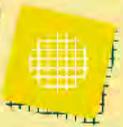
PRIX DU MARCHÉ



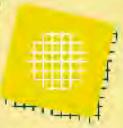
**OFFRE DE VENTES ET ACHATS
DE PRODUITS AGRICOLES**



**ALERTES SUR LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE**



ALERTES DE PRIX/OFFRES



**DIFFUSION D'INFORMATIONS
ET DE VULGARISATION**

CONCLUSION

À l'heure où le rôle du secteur privé dans le développement s'impose à l'agenda, il est important de rappeler que les producteurs familiaux organisés font également partie de ce secteur.

En mai 2017, la coopération belge a publié une note stratégique agriculture et sécurité alimentaire mettant en avant l'entrepreneuriat agricole. Cet esprit existe également au sein des organisations paysannes.

Les démarches présentées ci-dessus offrent un potentiel de mise à l'échelle et ont démontré que des organisations représentatives des producteurs sont capables de prendre des initiatives positives et constructives pour dynamiser une filière vitale pour la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest. Ces organisations sont également de plus en plus reconnues comme des interlocuteurs crédibles par rapport à l'élaboration des politiques publiques.

Mais plusieurs défis subsistent pour l'ensemble des acteurs :

au niveau public :

- | une plus forte cohérence entre la politique agricole et la politique commerciale, à l'image de l'initiative de régulation des importations au Sénégal ;
- | une meilleure articulation entre la politique régionale et les politiques nationales ;
- | la mise en place et l'activation d'un véritable marché régional.

au niveau des producteurs :

- | une plus grande participation des femmes et des jeunes dans la filière : à ce niveau, le développement de l'étuvage du riz dans plusieurs pays et l'emploi qu'il crée pour les femmes est un premier développement intéressant ;
- | une mutation progressive vers des pratiques culturelles plus agroécologiques.

LES DÉFIS DES PARTIES PRENANTES



Éditeur responsable
Olivier Hauglustaine,
4 rue aux Laines,
B-1000 Bruxelles
(Belgique)

Coordination
Marc Mees
mme@sosfaim.org
T 32-(0)2-548.06.70
F 32-(0)2-514.47.77
info.be@sosfaim.org
www.sosfaim.be

Graphisme
www.marmelade.be

Dynamiques Paysannes
est imprimé sur du papier
recyclé

Dynamiques paysannes
est réalisé avec le soutien
de la Direction générale de
la Coopération internationale de Belgique.

Les opinions représentées
dans la présente publica-
tion n'engagent que leurs
auteurs.

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be





SOS FAIM AGIR AVEC LE SUD

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique) |
T 32-(0)2-548.06.70 | F 32-(0)2-514.47.77 | info.be@sosfaim.org